

que les faits agissent sur la raison de tous, de façon à amener l'Europe, l'Europe, à comprendre tous les événements...

Le cabinet n'a pas pu se réunir hier par l'empêchement de M. Cartier, qui n'est pas encore revenu de son voyage...

LE PAYS. MONTREAL: Samedi, 23 Mars 1862.

Correspondance Parlementaire.

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

Après avoir vu la chasse aux députés par les ministres, nous sommes allés nous promener dans le jardin de la législature...

gnes, et que sa phrase signifiait que lui seul pouvait constituer constitutionnellement un cabinet. Les journaux amis n'ont pas rapporté cela exactement...

M. Cartier avait même ajouté que sans doute il ne prétendait pas gouverner seul, mais néanmoins, continuait-il, avec l'expression la plus dure qu'il put prendre...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

M. Cartier répéta ce qu'il avait dit: que le gouvernement existait, qu'il n'aurait même pu procéder à la discussion de l'adresse, mais que pour rendre la position de l'opposition meilleure, il retarderait encore ce qui aurait l'effet de donner plus de force à l'opposition par suite de la résignation des membres qui entreraient dans le cabinet...

rité Appeler le "ministère des chevaliers." Il s'est passé ce matin même un fait qui démontre combien les membres de l'opposition ont à combattre de difficultés de tous les genres dans l'accomplissement de leur devoir...

Il n'y a pas de doute en effet qu'on se fait d'intrigue, de corruption, de débauche, de ruse, de mensonge, de trahison, de ruse, de mensonge, de trahison, de ruse, de mensonge, de trahison...

Or, il faut vous dire que l'Orateur a nommé un député à M. Fortier, qui tient son bureau dans le palais législatif, et où M. Fortier pouvait déposer les papiers en question, puisque l'Orateur l'a rendu responsable des papiers tout comme le greffier en chef...

M. Fortier se retira. Au bout de dix minutes au plus, M. Dorion se rend chez le député de M. Fortier, croyant y trouver les papiers, mais celui-ci était disparu avec les papiers. Alors M. Dorion exprima clairement la détermination d'en faire, dès aujourd'hui même, à la séance de 3 h. une affaire de privilège, et voyant cela, le député envoya courir après son chef qui, lui, était, paraît-il, allé demander des ordres supérieurs, on peut le dire, voyant enfin que l'affaire pouvait devenir sérieuse, M. Fortier se décida à envoyer les papiers...

La motion pour l'émancipation d'un writ pour la division de Sauguené vient de passer au conseil législatif.

Un écho Canadien du jour.

Un ami nous communique une lettre de M. Ariste Chénier, jeune musicien, bon comte à Montréal, qui se trouvait dans un Etat du Sud, au commencement de la guerre et dont personne n'avait plus entendu parler depuis l'ouverture des hostilités...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Le port de deux jours de considération. Le Col. Baldwin de notre régiment, aux côtés duquel je me tenais alors comme trompette, ordonna une charge et nous partîmes au galop de la caserne à la caserne, nous partîmes au galop de la caserne à la caserne...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

Après avoir passé près de trois mois à Bowling Green (New York) nous sommes partis pour Rochester, mais nous n'avons pu nous rendre à destination, nous avons passé trois semaines à New York et à New Jersey, nous sommes allés à New York et à New Jersey...

l'esprit de justice préside sur les banquets politiques. Est-il permis, même à une feuille ministérielle, de commettre de pareilles absurdités. Franchement, si le ministère condamne l'auteur des lignes précédentes à passer le reste de ses jours dans l'asile de Beauport, sous la surveillance de M. L. S. Morin, par exemple, nous ne pourrions nous empêcher de dire qu'une fois dans le cours de sa trop longue existence, pour le bonheur du pays, il aurait fait un acte que peut-être le réconcilierait jusqu'à un certain point avec tous ceux qui aujourd'hui le méprisent sincèrement pour toutes ses turpitudes!

Le correspondant québécois du Globe de Toronto écrit à cette feuille, en date du 25 courant, les lignes suivantes: "Je tiens de bonne source que les dépenses provinciales en 1861, excédent celles de l'année précédente, et que le déficit de l'année dépassera celui de 1860."

M. L'informe que le bill de milice contiendra une clause appelant chaque année pendant vingt-huit jours, les miliciens sous les armes, et que l'on se propose de donner 50 cents par jour aux hommes. Le nombre devant être appelé au service sera de 1000 hommes. L'annulation est laissée à l'option du gouvernement."

Le Canadien News de Londres nous apprend que Lord Palmerston a donné des instructions à ses agents en Irlande, de chercher à découvrir ceux de ses locataires qui désiraient émigrer au Canada, et de leur donner non seulement les moyens nécessaires pour faire la traversée, mais de leur fournir des instruments aratoires pour leur permettre de commencer à travailler en mettant le pied dans leur nouvelle patrie. Le News ajoute qu'il y aura une émigration irlandaise, dans le cours de l'année, de pas moins de 15,000 âmes.

M. Alexandre Grant Dallas, dernièrement surintendant des affaires de la compagnie de la baie d'Hudson, à l'île Vancouver et à la Colombie Anglaise vient d'être nommé au poste de gouverneur du territoire de la baie d'Hudson.

Le Commercial Advertiser est informé, par un de ses correspondants, que M. Baring a été servi, à la demande de M. Conybeare, d'un writ l'accusant de transactions frauduleuses dans ses rapports avec la compagnie du Grand-Trauc.

La Gazette officielle de samedi, contient un avis portant que les bus provinciaux que l'on avait supposés perdus lors du naufrage du North Briton, ont été retrouvés et anéantis par le Receveur-Général.

Ce que nous avons dit de la nomination de M. Médéric Marchand comme avocat des Inspecteurs du Revenu ayant, paraît-il, donné lieu de des interprétations préjudiciables au caractère public et professionnel de M. Marchand, nous croyons devoir déclarer que nous avons cru faire une plaisanterie sans conséquence et que nous n'avons voulu créer aucune impression malveillante à son égard.

A Chicago, on bâtit les maisons un peu de la même manière que les confiseurs montent leurs châteaux de sucre. C'est un fait que à Chicago, ce qui est donné à l'entreprise la démolition d'une bâtisse quelconque. Les éléments, aidés des architectes, se chargent de cette besogne et s'en acquittent si bien que quelquefois les propriétaires se trouvent ruinés par leurs bous offices. A Chicago, il n'y a pas de vieilles maisons, il n'y a que des maisons neuves, qui tombent à tour de rôle et qui se reconstruisent sans cesse.

La division française s'est mise en marche pour Tehuacan. Le 6, elle arriva à Cordova, arriva le 7 à Orizaba et en repartit le 8 pour le point de sa destination. Le 10, le Canada est arrivé à Vera Cruz, et le bataillon de chasseurs amené par ce steamer est immédiatement parti pour rejoindre sa division. On attendait d'heure en heure à Vera Cruz les derniers renforts français; ils n'étaient pas arrivés à la date du 11.

Un bataillon de chasseurs espagnols est parti le 20 de la Havane pour le Mexique. La frégate anglaise Donegal est arrivée à la Havane le 17 et en est repartie le lendemain pour les Bermudes. Elle ramène les troupes anglaises de Vera Cruz. Il y a beaucoup de malades dans le contingent.

On dit à Vera Cruz qu'un nombreux parti, sous Marquez et Cobos, avait remporté plusieurs victoires sur les soldats de Juárez.

Le grand-jury a rapporté des vrais bills entr'autres contre Thomas Miles, pour meurtre.

Le Leader de Toronto, qui porte au ministère actuel un dévouement tout à fait désintéressé, publié dans son numéro de mercredi matin les ineffables suivantes: "Les nouvelles qui nous arrivent de Québec au lieu de nous montrer que l'on se plaint de ce que les mesures des ministres ne sont pas prises, nous montrent que l'opposition n'a pas encore préparé les amendements qui seront proposés à l'adresse en réponse au discours du trône. Lundi, la chambre s'est ajournée parce que l'opposition n'était pas prête, et MARDI LA MEME HISTOIRE s'est répétée. Le ministère a fait preuve de beaucoup d'indulgence et il paraît être disposé à donner à l'opposition toutes les chances de la session. Cette générosité prouve que"

Le Times d'Oswego dit qu'il n'y a pas de glace, en assez grande quantité sur le lac Ontario, pour en obstruer la navigation.

Une golette remontant le fleuve a été signalée en vue de la Pointe-aux-Pères, vendredi dernier; il paraissait y avoir un grand nombre de personnes à bord. On a dit que ce pouvait être le équipage de quelque navire qui sera parti d'ici tard l'autome dernier et qui se sera perdu. — Journal de Québec.

Diminué, l'assassin des servantes, dont nous avons reproduit le procès dans les colonnes de Pays, a été gracié à Montréal le 8 mars. A toutes les questions qui lui ont été faites par le magistrat chargé de recueillir ses aveux, Dumollard a répondu: "Je n'ai rien vu, je n'ai rien entendu." 8,000 personnes assistaient à cette exécution.

Hier soir, M. Nazaire Tarcotte, marchand épicer de Saint-Roch, en voya deux jeunes gens dans sa cave pour transvider de l'huile de charbon d'un baril à un autre. L'opération allait être terminée lorsque tout à coup le baril en voie d'être vidé fit explosion et vola en éclats. Celui des deux jeunes gens qui tenait le baril eut le visage gravement contusionné et brisé, au point qu'il fallut envoyer chercher le médecin. Déjà le dessus du baril rempli d'huile commença à brûler, lorsqu'une autre personne attirée par le bruit de l'explosion eut la présence d'esprit de le prendre et de le jeter dans la rue. On parvint ensuite sans peine à mettre la maison à l'abri de l'incendie. — Journal de Québec.

On active à Philadelphie la construction d'un vaisseau blindé. 1400 ouvriers travaillent à cette construction navale. On pense que dans quatre semaines le vaisseau pourra prendre la mer.

Les magnifiques bois qui se trouvent à proximité des chutes de Niagara ont été dévastés par des tourmentes de pluie et de grêle. Samedi et dimanche derniers, des milliers de grosses branches et des arbres gigantesques ont été brisés et sont rompus sous le poids des glaçons qui y étaient suspendus. On n'a jamais vu pareil désastre. Les forêts de Goat Island surtout ont terriblement souffert.

Le chemin de fer de Terre Haute, Alton et St-Louis a été vendu par ordre de la cour du district des Etats-Unis le 24 du courant. L'enchère a été mise par deux représentants des détenteurs de parts et a atteint la somme de \$800,000.

Marli de cette semaine l'on a vendu à l'enchère, dans Wall street, à New-York, deux éléphants et un zèbre. Les deux premiers ont rapportés \$10,000 et le troisième \$350.

Notre correspondant de New-York nous écrit que M. M. Burnett et Bowerbank, publiée dans une autre colonne, que l'éclairage à l'huile de charbon est certainement le plus économique. Il est vrai que ces messieurs vendent leur huile à meilleur marché que partout ailleurs. Ainsi, on peut acheter pour 50 cents, chez M. Burnett et Bowerbank au No. 91 rue St-Laurent, l'huile Kerosene de Portland (non-explosive) qui ne se vend pas moins de 70 à 80 cents le gallon, dans les autres établissements. Ils ont aussi un assortiment considérable et varié de lampes, qu'ils vendent à une réduction analogue. Nous espérons que le public se portera en foule à leurs magasins, pour les encourager de la mise en pratique du système à bon marché et pour ne pas faire mentir le vieux dicton populaire: "Petit profit, grands débits."

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS.—On exécute à ces ateliers toute espèce d'ouvrages de ville, ainsi que LIVRES, PAMPHLETS, etc., avec goût et à des prix modérés.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES. PARLEMENT PROVINCIAL. CONSEIL LEGISLATIF. Québec, 27 Mars 1862.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

M. Sidney Smith propose qu'un nouveau writ soit émané pour l'élection d'un membre pour la division Sauguené, en lieu et place de l'hon. J. S. Patton, qui, depuis son élection comme représentant de cette division, a accepté l'office de solliciteur-général pour le Haut-Canada; acceptation qui rend son siège vacant.

Le maître-général des postes profite de cette occasion pour informer la Chambre qu'il avait pu à Son Excellence Belleau, ministre de l'Agriculture avec la charge aussi de surveiller le département de l'émigration et les chemins pour la colonisation; l'hon. M. Sherwood, commissaire des Terres de la Couronne; l'hon. M. Patton, solliciteur-général pour le Haut-Canada; M. J. B. Robinson, président du Conseil, et M. John Carling, receveur-général.

La motion fut adoptée. L'hon. M. Ross se lève et dit que les raisons qui l'ont porté à se retirer du Cabinet sont d'une nature complètement personnelle.

L'hon. M. Boulton propose l'adoption du premier paragraphe de l'adresse en réponse au discours du trône. L'hon. M. Lacoste seconde la motion, et la discussion s'engage et se poursuit jusqu'à six heures, et le Conseil s'ajourne à trois heures demain.

Le greffier fait l'appel des membres et des tributs de respect à la mémoire des conseillers morts durant la vacance — les hon. MM. Cartier et Murney — sont offerts par sir Étienne Taché et M. Campbell.

Des avis de motions sont donnés pour les retours concernant les réserves du clergé, les terres des écoles communes, et pour les subsides accordés aux steamers océaniques.

On lut un message de Son Excellence accordant un congé, durant la session, à l'hon. A. J. Ferguson.

Le conseil s'ajourne. ASSEMBLÉE LEGISLATIVE. Québec, 27 mars.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures. L'ordre du jour étant appelé, le procureur-général Cartier dit qu'il veut remplir la promesse qu'il avait faite à l'opposition. Il a l'honneur d'annoncer que les vacances dans le cabinet sont remplies. Son Excellence ayant voulu faire les nominations suivantes: l'hon. M. Sherwood, commissaire des Terres de la Couronne; l'hon.

M. Patton, solliciteur-général pour le Haut-Canada; l'hon. J. B. Robinson, président du conseil-exécutif; l'hon. M. Carling, receveur-général, et Sir Narcisse Belleau, ministre de l'Agriculture, et il ajoute que ce monsieur avait rempli depuis quelques jours les devoirs de cette charge.

M. Cartier dit que M. Ross n'a donné sa démission comme commissaire des travaux publics que parce que sa santé était en mauvais état et aussi en conséquence de sa détermination de voyager en Angleterre pour une assez longue période. Ce monsieur n'avait pas voulu conserver son portefeuille dans l'intervalle par délicatesse de conscience, malgré que Son Excellence voulût lui donner un congé.

M. Sicoite dit que la Chambre n'avait pas été informée de la résignation de M. Ross.

M. Cartier dit qu'il a résigné, et propose que l'Orateur émane des writs pour de nouvelles élections à Toronto et à London, pour les collèges devenus vacants par l'acceptation de portefeuille par MM. Robinson et Carling. — Emporté.

M. Foley demande si le bureau d'Agriculture, d'après le statut, n'était pas adjoint à un autre département?

M. Cartier dit que cela était, mais que Son Excellence avait fait usage de sa prérogative en nommant Sir N. Belleau à cette charge, et qu'il aurait législation sur ce sujet durant cette session.

M. Denis propose l'adresse en réponse aux discours du trône. M. Portman seconde la motion. La Chambre prend ensuite les paragraphes en considération.

MM. Sicoite et Foley demandent des explications sur la retraite des ministres et les raisons qui les ont empêchés de garder les portefeuilles.

Le procureur-général McDonald dit que les communications échangées avec ces messieurs sont irrégulières et d'une nature confidentielle.

Lorsque le rapport partit à six heures, la plupart des paragraphes étaient adoptés par la Chambre sans discussion. Sur celui qui a trait à un chemin de fer intercolonial, les votes furent pris mais le paragraphe fut adopté par un vote de 99 contre 15.

Après la réunion de la Chambre, M. Macdougall propose en amendement à l'adresse une résolution exprimant le regret de la Chambre de ce que dans le discours du trône on n'avait pas fait allusion aux demandes du peuple d'Haïti-Canada pour un changement dans la constitution par lequel la représentation des deux sections de la province devrait être basée sur leur population respectivement. M. Macdougall parle pendant près de trente minutes en faveur du principe contenu dans sa résolution et fut suivi par M. McKeller qui parla dans le même sens. M. McKenzie, de Lambton, supporte l'amendement.

M. Sicoite propose, secondé par M. Lorauger, en amendement à la résolution de M. Macdougall: Que l'égalité de la représentation étant le principe fondamental de l'Union entre le Haut et le Bas-Canada, il est essentiel au maintien de cette Union.

M. Dunkin objecte à cet amendement comme étant hors d'ordre, vu qu'il n'avait pas directement trait à l'adresse.

Cette objection est soutenue par l'Orateur.

M. Sicoite alors ajoute à son amendement les mots suivants: "Nous considérons qu'il est utile de faire connaître à Votre Excellence que dans l'opinion de cette Chambre une égalité de représentation, etc."

M. Dunkin objecte à l'amendement, non pas comme étant inexact en principe, mais comme inutile.

M. Sanfield Macdonald supporte l'amendement ainsi que l'hon. M. Lorauger.

M. le Solliciteur-général Morin oppose l'amendement comme inutile et sans nécessité.

MM. Langevin et Chapais parlèrent dans le même sens et disent que voter pour l'amendement serait condamner le ministère.

Cartier, le greffier fait lecture de l'ordre du jour qui est sur l'adresse en réponse au discours du trône, et qui amène la discussion sur la résolution de M. MacDougal et l'amendement de M. Scotte.

COMMERCES COTE DES ACTIONS.

(Revue et corrigée tous les Samedi, par le Pays par J. E. MATHIEU, Courrier.)

Table with columns for BANQUES, CHEMINS DE FER, DIVERSES, and CHANGE. It lists various financial institutions and their stock prices.

PAIX DES MARCHES DE MONTREAL.

Corrigés par les Clercs du Mont. 28 Mars, 1862.

Table listing market prices for various goods such as Fèves, Pois, Avoine, Sarrasin, etc.

VIANDES.

Table listing prices for different types of meat, including Beef, Mouton, Agneau, and Veau.

PRODUITS DE LAITERIE.

Table listing prices for dairy products like Butter, Cheese, and Milk.

MARCHE A FOIN DE MONTREAL.

Table listing prices for hay and other agricultural products.

NAISSANCES.

En cette ville, le 26 du courant, la Dame de M. EDOUARD NADÉAU, un fils.

DECEDES.

A Ste-Mélanie D'Altebut, le 24 courant, Dame LOUISE AMELIE PANET, fille aînée de son père.

NOUVELLES ANNONCES.

USE PARSONS'S RAT & ROACH EXTERMINATOR. ON PENSE QUE NOUS AVAILLONS EN TOUT le plus grand succès...



CONCERT ET Soirée Dramatique, Sous le bienveillant patronage de COL. KELLY, K. C. B. MM. LES AMATEURS-CANADIENS.

MERCREDI, 2 AVRIL. Le spectacle commencera par la charmante comédie intitulée PIERROT OU L'AVOCAT A SA PREMIERE CAUSE.

Affaires de Commission. Le sousigné reçoit continuellement de la LEUR PREMIERE QUALITE.

LES SOUSIGNÉS SERONT REÇUS au Bureau du Sousigné, MARDI MIDI le 29 MARS, pour les Habits d'été suivants pour la Police de la Cité.

CANAL DE FUITE. DES SOUSIGNÉS CACHEIERS ET portant sur l'édifice de Soumissions pour Canal de fuite, et adressés au Greffier de la Cité...

AVIS SPECIAUX. AVIS—Revue Périodiques, Magazines, Livres de fantaisie, Nouveaux, Papeteries, Livres d'Enfants, Chansonniers, Almanachs, etc.

M. CUSACK, PROFESSEUR DE LANGUES. 71, Rue des Allemands. COURS D'ANGLAIS, LES MARDIS ET SAMEDIS à 8 heures du soir.

Pastilles de Chocolat de Mathew, contre les Vers. Ne manquent jamais de détruire et d'exterminer toutes espèces de vers.

Quelle que soit la raison physiologique, l'époque de l'année où le printemps succède à l'hiver a toujours été marquée par plus ou moins d'inclination pour ceux qui sont en bonne santé, et de maladie pour ceux qui sont indisposés.

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS. Célèbres Pilules de Sir James Clark, pour les femmes. Cette médecine inappréciable ne fait jamais de tort à la constitution des femmes.

AVIS. Dans tous les cas d'affections nerveuses, douleurs de reins et dans les membres, l'indolence, épuisement, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, etc.

LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS. Célèbres Pilules recouvertes en Argent de Mme Bovin pour les femmes. Le seul remède certain et sans danger pour toutes obstructions utérines.

VENTE PAR ENCAN PAR L. DEVANY. UNE SECONDE GRANDE VENTE PAR ENCAN DE MEUBLES RICHES ET ELEGANTS.

VENTES PAR ENCAN PAR ALEX. BRYSON. VENTE REMISE. QUINCAILLERIE. LA GRANDE VENTE SANS RESERVE DE QUINCAILLERIES en général par Catalogue supplémentaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE DE LIVERPOOL ET LONDRES. BUREAU DES DIRECTEURS DU CANADA.

RAPPORT DES DIRECTEURS. A la vingt-sixième Assemblée Générale Annuelle, tenue le treizième jour de Février 1862, dans la Salle des Enfants Publics, Chambre de Liverpool et Londres, à Liverpool.

PROGRES DE LA Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres DEPUIS 1850. ANNEES. PRIMES SUR LE FEU. PRIMES SUR LA VIE. FONDS INVESTIS.

PROGRES DE LA Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres DEPUIS 1850. PERTES PAR LE FEU ET SUR LA VIE payées par la Compagnie depuis son établissement jusqu'en 1861.

PROGRES DE LA Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres DEPUIS 1850. N. B.—Dans la somme ci-dessus mentionnée de £1,311,905 7s. 6d. sterling, sont compris les items suivants pris et mis à la disposition des Directeurs de la branche du Canada.

VENTES PAR ENCAN. CHEVAUX, SLEIGHS, VOITURES. A. DUMAINE, AYANT RESOLU d'abandonner les Affaires dans son genre, a donné instruction aux sousignés de vendre, PAR ENCAN, son Etablissement, rue Compaux.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

VENTES PAR ENCAN. CHEVAUX, SLEIGHS, VOITURES. A. DUMAINE, AYANT RESOLU d'abandonner les Affaires dans son genre, a donné instruction aux sousignés de vendre, PAR ENCAN, son Etablissement, rue Compaux.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

VENTES PAR ENCAN. CHEVAUX, SLEIGHS, VOITURES. A. DUMAINE, AYANT RESOLU d'abandonner les Affaires dans son genre, a donné instruction aux sousignés de vendre, PAR ENCAN, son Etablissement, rue Compaux.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

AGRICULTEURS ET JARDINIERS. France et d'Angleterre. GRAINES. JARDINS, CHAMPS, PRAIRIES. GRAINES FLEURS. PLUS COMPLET.

VENTES.

Vente par Autorité de Justice.

SERA VENDU SUR LES LIEUX, AU PLUS HAUT ENCHÈRE, LUNDI, le 21 AVRIL, prochain, à ONZE heures précises du matin: UN EMPLACEMENT, appartenant à M. Louis CURY et à ses enfants, situé dans le quartier St-Louis de cette Cité, au coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, mesurant 50 pieds de front sur la rue St-Denis, et 83 pieds et 9 pouces sur la rue Ste-Catherine, le tout mesure française; tenant du côté Sud-Est, à Louis Marchand, écuyer, et en arrière au Sud-Ouest, à un passage non-mitoyen, avec une maison en pierre de taille à deux étages couverte en ferblanc et divisée en deux logements, et écuries en briques dessus écuries.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU ET ADJUGÉ AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 AVRIL, prochain, à ONZE heures précises du matin, la paroisse de Chambly, MARDI le huitième jour du mois d'Avril prochain, à une heure de l'après-midi, l'immobilier ci-après désigné, savoir: UNE TERRE située en la dite paroisse de Chambly, de la contenance de trois arpents de front, sur sixante arpents de profondeur, plus ou moins, tenant par devant à la petite rivière de Montréal, par derrière aux représentants de feu François Daignault, d'un côté à Nazaire Lamare et de l'autre côté avec une maison, une grange et autres bâtiments dessus construits.

Vente par autorité de Justice.

SERONT VENDUS AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

Vente par autorité de Justice.

SERA VENDU AU PLUS HAUT ENCHÈRE, le 21 Mars courant, à dix heures du matin, à la porte de l'Église de la paroisse du Saint-Archevêque, les immeubles et dépendances de feu Joseph Desrosiers et M. JEAN-BAPTISTE MARTEAU, en son vivant cultivateur de la Côte St-Michel, dite paroisse du Saint-Archevêque, savoir: 1. UNE TERRE située en la dite paroisse de Saint-Archevêque, contenant trois arpents de front, sur vingt-trois arpents de profondeur plus ou moins, tenant devant au chemin de la Côte St-Michel, derrière à M. Drummond, et des deux côtés à M. François Corbière, avec une maison de bois, une grange et autres bâtiments dessus construits, sauf à distraire de cette terre, deux EMPACEMENTS situés en la dite paroisse de Saint-Archevêque, appartenant à M. Pierre Dugas dit Labrière et l'autre appartenant à M. Paschal Roy.

AVIS DIVERS

Bureau du Greffier.

CONSEIL LEGISLATIF.

Québec, 14 février 1861.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

LE TEMPS FIXÉ POUR RECEVOIR DES PÉTITIONS.

Le temps fixé pour présenter des Billa privés expirera.

ASSURANCES

COMPAGNIE D'Assurance Internationale SUR LA VIE, 142 Strand, London.

LE BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE SUR LA VIE que les Messieurs suivants sont constitués comme Bureau Local et Officiers de la Société à Montréal pour la Province du Canada: Bureau Local de Direction: BENJAMIN HOLMES, écuyer, président. THEODORE HART, écuyer, J. W. SACHE, écuyer.

Bureau Local de Direction:

BENJAMIN HOLMES, écuyer, président. THEODORE HART, écuyer, J. W. SACHE, écuyer.

Banquiers: Banque Molson.

Représentants Médicaux à Montréal: W. SUTHERLAND, écuyer, M. D. J. H. PELTIER, écuyer, M. D.

Agent général:

ALEXANDER MOLSON, ECR.

Bureau central en Canada:

No. 68, rue St-François-Xavier, Montréal.

La Société ci-dessus a été fondée depuis environ un quart de siècle. Elle est incorporée par des Actes du Parlement et n'étant pas une compagnie Mutuelle, les détenteurs de Police n'en courent aucune responsabilité malgré que les deux tiers des profits leur sont alloués tous les ans.

Son Capital est de \$2,500,000, réparties en 25,000 parts de \$100 chaque, dont 197,19 parts, représentant \$1,971,900 ont été prises. Sur ces parts un dividende de \$20 par chaque part est payé et s'élève à \$3,943,800.

Ce qui laisse dans les mains des propriétaires, \$1,577,320. Fonds total garanti, en sus des revenus, excédant \$490,000 par année, 2,616,740.

Le système de répartition de l'INTERNATIONAL est d'office d'avantages qui ne se rencontrent dans aucune autre société:

1. L'assuré ne peut payer seulement que la moitié des primes pourvu qu'il paye l'intégrité sur la balance, durant tout le temps que sa Police sera en force.

2. Si l'assuré paie les primes en entier, il peut en aucun temps éprouver la moitié de tout ce qu'il a payé antérieurement, sans pour cela affecter aucune manière sa Police.

3. On lui arrive de vouloir se désister de sa Police, une moitié des primes annuelles payées lui sera remise pour l'achat de celle-ci.

4. La Société a toujours réglé les réclamations d'une manière prompte et libérale, et elle a déjà payé au-delà de \$2,000,000.

Des fonds considérables ont été placés par cette société dans les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, où elle a fait un montant d'affaires énormes; et les Directeurs à Montréal ont été autorisés à prêter des sommes sur des propriétés foncières, remboursables par versements, ou autrement dans trois ans.

J. B. M. Chipman, écuyer, notre directeur respectable agent, ayant résigné la charge, ALEX. MOLSON, écuyer, a été choisi comme son successeur, et le Bureau Central pour le Canada a été transféré de la Bourse, au No. 68, rue St-François-Xavier, Montréal, où l'on devra à l'avenir adresser toutes les lettres.

Pour le Bureau des Directeurs, EDMOND SHEPPARD SYMES, Président de la Société, 1er mars. aa-20

ASSURANCE UNITY

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES.

Avec lequel est amalgamé le Bureau de l'ÉQUITABLE.

CAPITAL £2,000,000 sterling.

Fonds de réserve en Canada \$50,000.

BRANCHE DU CANADA:

Bureau, No. 11, Grande rue St-Jacques, 18 fév.

Directeurs du Département du Feu: J. FROTHINGHAM, écuyer, B. HOLMES, écuyer, A. LAROCQUE, écuyer, W. LITTON, écuyer, J. G. MACKENZIE, écuyer, J. TORRANCE, écuyer.

TOUTES SORTES D'AFFAIRES DE L'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU seront faites aux termes les plus modérés. Le Capital étant très élevé et offrant une grande sûreté aux tenanciers de Police.

C. A. BRAULT, W. P. REYNOLDS, Assi.-Agent. Directeur en Amérique 29 août. aa-91

"WESTERN."

Comp. d'Assurance contre le Feu DU CANADA.

AGENCE A MONTRÉAL:

Bureau: No. 36, Rue St-François-Xavier.

DIRECTEURS:

W. WORKMAN, Ecuyer, Président, Banque de la Cité. T. DOUCET, Ecuyer, N. P. J. CARTER, Ecuyer.

TOUTS LES FONDS ET CAPITAUX de cette Compagnie, dont les affaires sont considérables, sont placés dans la Province, ce qui donne une garantie certaine aux assurés.

Elle assure contre l'incendie toute sorte de Propriétés.

Et il est promptement fait droit aux réclamations par l'Agence à Montréal.

SIMPSON et BETHUNE, Agents, 18 avril 1861. aa-40

SOCIÉTÉ "UNITY,"

D'ASSURANCE SUR LA VIE.

LES PERSONNES, DONT LES VIES SONT assurées par cette Société, sont informées qu'aucune prime "extra" sera chargée à ceux qui s'engagent dans le Corps de Milices ou de Volontaires pour le service en Canada et que toute "police" sera payée en entier dans le cas où la mort serait la conséquence de ces services.

C. A. BRAULT, W. P. REYNOLDS, Assi.-Agent. Gérant A. B. N. No. 11, Grande rue St-Jacques, Montréal, 21 janvier 1861. } 3

JOS. DUHAMEL,

AVOCAT,

BUREAU: No. 16 et 18, RUE ST-VINCENT, (Encoignure Ste-Thérèse et St-Vincent) MONTREAL. aa-146

AVIS.

LES SOUSIGNÉS SE SONT ASSOCIÉS comme Avocats et Procureurs sous le nom de DRUMMOND et BELANGER.

LEWIS T. DRUMMOND, BELANGER. No. 34, Petite rue St-Jacques, Montréal, 17 déc. 1859. jno-138

ASSURANCE

ROYAL INSURANCE COMPANY

LE BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE SUR LA VIE que les Messieurs suivants sont constitués comme Bureau Local et Officiers de la Société à Montréal pour la Province du Canada: Bureau Local de Direction: BENJAMIN HOLMES, écuyer, président. THEODORE HART, écuyer, J. W. SACHE, écuyer.

Bureau Local de Direction:

BENJAMIN HOLMES, écuyer, président. THEODORE HART, écuyer, J. W. SACHE, écuyer.

Banquiers: Banque Molson.

Représentants Médicaux à Montréal: W. SUTHERLAND, écuyer, M. D. J. H. PELTIER, écuyer, M. D.

Agent général:

ALEXANDER MOLSON, ECR.

Bureau central en Canada:

No. 68, rue St-François-Xavier, Montréal.

La Société ci-dessus a été fondée depuis environ un quart de siècle. Elle est incorporée par des Actes du Parlement et n'étant pas une compagnie Mutuelle, les détenteurs de Police n'en courent aucune responsabilité malgré que les deux tiers des profits leur sont alloués tous les ans.

Son Capital est de \$2,500,000, réparties en 25,000 parts de \$100 chaque, dont 197,19 parts, représentant \$1,971,900 ont été prises. Sur ces parts un dividende de \$20 par chaque part est payé et s'élève à \$3,943,800.

Ce qui laisse dans les mains des propriétaires, \$1,577,320. Fonds total garanti, en sus des revenus, excédant \$490,000 par année, 2,616,740.

Le système de répartition de l'INTERNATIONAL est d'office d'avantages qui ne se rencontrent dans aucune autre société:

1. L'assuré ne peut payer seulement que la moitié des primes pourvu qu'il paye l'intégrité sur la balance, durant tout le temps que sa Police sera en force.

2. Si l'assuré paie les primes en entier, il peut en aucun temps éprouver la moitié de tout ce qu'il a payé antérieurement, sans pour cela affecter aucune manière sa Police.

3. On lui arrive de vouloir se désister de sa Police, une moitié des primes annuelles payées lui sera remise pour l'achat de celle-ci.